

## PRIME D'INTÉRESSEMENT Ils vont où les 384 € ?

420 euros brut ! Soit 384 euros net, maximum, au prorata de votre temps travaillé (les temps partiels touchent le pourcentage travaillé). Merci Patron !? Cette somme ne tombe pas de nulle part. Elle est le fruit de notre travail. Et pourtant...

**N**ous sommes environ 240 000 postière.ers. En nous octroyant une prime de 420 euros brut, La Poste investit plus de 100 millions d'euros ! Enorme ? 100 millions sur 850 millions de bénéfices... ? Pas tellement. Car les primes d'intéressement permettent à La Poste de faire coup triple :

- Les primes d'intéressement ne sont soumises que partiellement à cotisation patronale de la sécurité sociale. Donc ça coûte moins cher à La Poste et plus cher à la collectivité (va bien falloir boucher le trou de la Sécu à coups de TVA, CSG ou avec une cure « d'austérité »...).
- Les primes d'intéressement sont déductibles des impôts patronaux. Cette niche fiscale représente moins de dépenses pour le patronat et davantage pour la société...
- La Poste nous donne l'illusion de nous augmenter.



Penchons-nous sur ce dernier aspect. Vous le savez, nous avons jusqu'au 31 mars pour, sur internet, rediriger cette prime vers nos salaires et traitements plutôt que vers le Plan d'Épargne Groupe (PEG) de La Poste. Si jamais vous n'avez pas pu ou su transférer la prime, elle est donc basculée automatiquement vers le PEG (voir procédures dans le courrier pour ne pas tomber dans le piège).

**Mais une fois tombée dans le PEG,  
Vous ne disposez plus de votre prime !**

La Poste se la garde pendant 5 ans ! Bien sûr, elle est abondée durant cette période, et au bout de 5 ans elle est supérieure à la mise initiale. Mais d'ici là, La Banque Postale aura bien fait fructifier ces 384 euros multipliés par les dizaines de milliers d'entre nous qui n'ont pas fait la démarche de les récupérer en salaires.

Grâce à la proportion de primes « placées » plus ou moins d'office, La Poste va spéculer avec pendant 5 ans, prêter ce magot à des peuples endettés à des taux d'intérêts astronomiques, investir dans le capital d'autres entreprises pour mieux les restructurer et en tirer le jus (social), jouer en bourse... C'est donc un retour sur investissement gagnant pour La Banque Postale, qui au passage engraisse quelques cadres « stratégiques » à coups de primes d'une autre envergure...

**SUD revendique un 13<sup>ème</sup> mois, pour la classe I, II et III avec cotisations patronales et fiscalité à 100 % ! Une redistribution équivalente à 600 millions d'euros et une manière de lutter contre l'optimisation fiscale et la financiarisation du monde du travail.**

*Vous craignez que sans le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), La Poste ne puisse pas financer le 13<sup>ème</sup> mois pour presque toutes et tous ? On vous rassure : Quand les gains de productivité de la mécanisation, l'automatisation et la digitalisation de nos métiers seront taxés, quand l'Etat actionnaire de La Poste reversera les 400 millions d'euros pour financer les missions de service public, quand la Banque Postale nous pompera moins d'agios, et quand on considérera que l'argent public sert au public et pas au profit... **Ce sera possible !***

